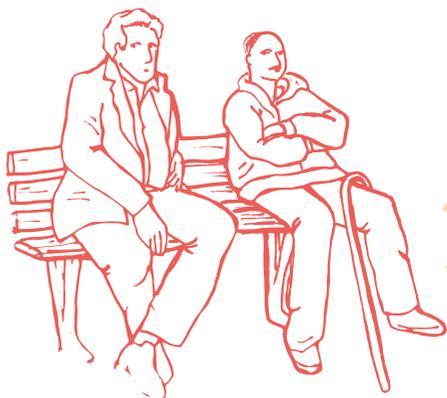




LES
CHIFFRES
DE
L'UNAFO
LES PERSONNES LOGÉES



SOMMAIRE

ÉDITO	3
SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE	4
LES MODALITÉS DE L'ENQUÊTE	8
LES CHIFFRES CLEFS 2018	10
pour les personnes entrantes	10
pour les personnes sortantes	11
DES ACTEURS ESSENTIELS AU SERVICE DE LA POLITIQUE DU LOGEMENT D'ABORD	12
Focus sur les personnes venant de la rue et de l'hébergement	12
Situation antérieure des résidents entrants	13
Destination des personnes quittant nos résidences	16
DES LOGEMENTS VARIÉS ET ADAPTÉS	18
Des taux de rotation variés	18
Des emménagements principalement en résidences sociales	19
Une amélioration de la taille des logements au profit du T1	20
CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES AYANT EMMÉNAGÉ EN 2018	22
Une très grande majorité d'hommes	22
Une diversité de nationalités	23
Le rôle prépondérant du logement accompagné dans l'accès à l'autonomie des jeunes	24
Un rôle majeur des résidences sociales dans l'accès au logement des personnes en situation économique précaire	26
Une part importante de personnes en situation d'activité	27

ÉDITO

Le logement accompagné, un rôle central dans la politique du Logement d'Abord

L'Unafo est convaincue que le logement accompagné contribue pleinement à la politique du Logement d'Abord.

Il propose en effet un domicile : les résidents y sont chez eux et payent une redevance dont les modalités permettent une solvabilisation des personnes à faible niveau de ressources. Il offre un espace privatif et un cadre de vie semi-collectif favorable à la lutte contre l'isolement, ainsi qu'un accompagnement adapté aux situations des personnes.

Le logement accompagné contribue fortement à la fluidité de l'hébergement au logement en proposant aux personnes un logement immédiatement habitable. Bien que moins facilement quantifiable, il contribue également à ce que des ménages fragiles « n'entrent pas » dans le dispositif d'hébergement afin que celui-ci se concentre sur les publics qui en ont le plus besoin.

Il ne suffit pas d'affirmer le rôle central du logement accompagné, il faut le démontrer.

L'Unafo a donc mené une enquête auprès de ses adhérents afin de produire des données sur la réalité des personnes logées et de rendre visible la participation pleine et entière des dispositifs du logement accompagné à la politique du Logement d'Abord. Cette enquête porte sur les personnes qui sont entrées et sorties d'un dispositif (foyers de travailleurs migrants ; résidences sociales *ex-nihilo* ou issues d'un foyer de travailleurs migrants ; résidences jeunes et pensions de famille) en 2018.

Elle montre la part méconnue et sous-estimée du logement accompagné dans la politique du Logement d'Abord, mais aussi dans bien d'autres politiques et la nécessité de mise en œuvre d'une réelle stratégie de développement de l'offre de logement en résidence sociale, assortie des moyens à la hauteur des besoins.

En 2013, l'Unafo avait déjà réalisé une enquête similaire, ce qui permet d'établir des comparaisons. Afin de renforcer la visibilité du secteur et de mettre à la disposition des décideurs et du grand public une information complète et régulière sur les caractéristiques et l'évolution du public logé et accompagné, l'Unafo a décidé de rendre cette enquête annuelle.

Jean-Paul Vaillant
Président



SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE

Afin de renforcer
la visibilité
du secteur, l'Unafo
a décidé de rendre
cette enquête
annuelle.

L'enquête menée par l'Unafo auprès de ses adhérents montre l'implication des acteurs du logement accompagné dans l'accès au logement de publics précaires et fragiles, mais aussi la capacité du secteur à faire face à l'évolution des publics, à se transformer et à s'adapter.

Acteur central de la politique du Logement d'Abord

30 % des personnes entrants dans un dispositif de logement accompagné proviennent d'un centre d'hébergement ou de la rue (dans le détail, ce pourcentage monte même à près

de 40 % pour les seules résidences sociales). Voilà sans nul doute l'un des principaux enseignements de cette enquête.

Si l'on rapporte ce pourcentage de 30 % à la totalité des logements gérés par les adhérents de l'Unafo, cela représente près de 10 000 personnes (9 000 personnes hors pensions de famille). Un nombre forcément un peu plus important si on l'élargit au-delà du réseau Unafo, qui représente toutefois 99 % des chambres en foyers de travailleurs migrants, 90 % des logements en résidences sociales, 35 % des résidences sociales jeunes (FJT et RJA) et près de 50 % des logements en pensions de famille.

Ce chiffre de 10 000 personnes démontre l'apport du logement accompagné à cette politique du logement d'abord. Il est mis en relation avec celui des 70 000 personnes à la rue ou hébergées que la politique du logement d'abord a permis en 2018, selon les annonces du gouvernement, de reloger vers le logement social.

Une part significative de l'attribution de logements

Il convient d'ailleurs de noter la part importante du logement accompagné dans les attributions de logement réalisées chaque année : ainsi, le taux de rotation dans les résidences sociales est de 20 %, soit deux à quatre fois plus élevé que dans le parc locatif social en fonction des territoires. Si les

tailles de parcs ne sont évidemment pas comparables, ce taux de rotation permet au logement accompagné de représenter une part significative des attributions de logements sur de nombreux territoires.

Un accès au logement renforcé pour les publics précaires

Le rôle des résidences sociales est majeur dans l'accès au logement notamment des travailleurs précaires, des personnes sans ressources ou bénéficiaires de minima sociaux, mais aussi des jeunes qui ne trouvent pas ailleurs de solution de logement.

Le lien avec l'emploi reste important, en particulier dans les zones tendues, où le logement accompagné permet d'offrir un logement à des jeunes travailleurs, des travailleurs migrants, des travailleurs précaires et même des travailleurs en CDI (pour 16 % des entrants), mais dont les revenus du travail, le statut ou les discriminations ne permettent pas d'accéder à un logement dans le parc social ou privé.

Un secteur qui sait se transformer et s'adapter à l'évolution du public

La comparaison avec l'étude sur les données de 2013 permet de mesurer les évolutions du secteur du logement

Sur tous ces sujets, le logement accompagné est de fait un acteur central des politiques publiques, sans toutefois être ni reconnu ni bénéficiaire de financements adéquats.



accompagné, d'une part, dans la fiabilité des données et dans la connaissance des personnes logées et de leur évolution, et, d'autre part, dans la qualité de l'offre de logements proposés avec une forte réduction du nombre de chambres au profit des studios de type T1 et T1'.

Cette étude témoigne aussi d'une plus grande diversité des personnes logées dans les résidences sociales, même si le profil type reste majoritairement celui d'un homme isolé. Un quart des personnes entrant sont des femmes, en augmentation de 4 points par rapport à 2013 (28 % de femmes en 2018 contre 24 % en 2013).

Le nombre de ménages de nationalité extra-européenne est également important, puisqu'il représente près de la moitié des

personnes entrées dans un logement accompagné du réseau Unafo en 2018, dans le contexte d'une mobilisation de l'ensemble des acteurs pour accueillir des réfugiés.

Enfin, le logement accompagné joue un rôle majeur dans l'accès à l'autonomie des jeunes. On peut ainsi souligner l'importance des jeunes issus de la rue ou de centres d'hébergement (plus de 15 % parmi les jeunes logés), provenant notamment de l'Aide sociale à l'enfance.

Logement de publics vulnérables, des femmes victimes de violences conjugales, des familles monoparentales, des jeunes, des migrants.... Sur tous ces sujets, le logement accompagné est de fait un acteur central des politiques publiques, sans toutefois être ni reconnu ni bénéficiaire de financements adéquats.

28 %
LOCATAIRES
SONT DES FEMMES

LES MODALITÉS DE L'ENQUÊTE

L'Unafo a collecté **un ensemble de données brutes**, telles qu'elles étaient présentes dans les systèmes d'information de nos adhérents.

L'enquête a porté sur les personnes ayant emménagé (entrées) ou ayant quitté (sorties) leur logement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2018. Nous avons privilégié une enquête entrées/sorties car c'est un temps obligatoire de collecte de données pour nos adhérents, à l'inverse d'une enquête occupation qui aurait exigé un travail de collecte spécifique.

18
ADHÉRENTS
DE L'UNAFO

17 données ont été demandées à l'entrée (type de logement, type de résidence, date d'entrée dans les lieux, composition familiale, type de revenus et d'activités, ressources, situation de logement précédente, etc.) et **18 données demandées à la sortie** (dont la date de départ et la destination).

Le taux de « non renseigné » est toutefois observé pour mesurer la qualité de chacune des données.

L'Unafo et la société Soft Report ont ensuite retraité ces données, différentes selon les systèmes d'information de nos adhérents, pour les faire

converger vers des items comparables. Pour chaque indicateur, nous avons écarté les réponses équivalentes à « non renseigné », dans le même but de lisibilité. Le taux de « non renseigné » est toutefois observé pour mesurer la qualité de chacune des données.

70 %
DU PARC
TOTAL UNAFO

Grâce à leur participation active, il a été possible d'exploiter les données à l'entrée (**23 209 entrées**) et à la sortie (**22 470 sorties**) relatives à un parc de près de **100 000 logements**, représentant **70 % du parc total** des adhérents de l'UNAFO.

il a été possible d'exploiter les données relatives à un parc de près de 100 000 logements.

18 adhérents ont répondu à cette première édition de l'enquête : ACAP, ADEF, ADOMA, AIEM, AIS35, ALEOS, ALFA 3A, ALFI, ALJT, ALOTRA, ALSA, AMLI – BATIGERE, ARELI, Fondation Vincent de Paul, GEREHODI, HENEO, La Maison des Thermopyles, OPHIS.



Pour une meilleure lecture des indicateurs, nous avons regroupé les différents établissements de nos adhérents en 4 dispositifs majeurs :

- **Les résidences sociales :** Résidences sociales « ex-nihilo » et résidences sociales issues du plan de traitement des foyers de travailleurs migrants ;
- **Les résidences pour jeunes :** Foyers de jeune travailleurs, résidences sociale ex-FJT, résidences jeunes actifs, résidences étudiantes conventionnées ;
- **Les pensions de famille et résidences accueil ;**
- **Les foyers de travailleurs migrants.**

Les volumes d'entrées/sorties sont très différents selon les dispositifs. On notera en particulier la relative faiblesse du nombre d'entrées/sortie en pension de famille, pouvant influencer à la marge sur la représentativité des indicateurs pour ce dispositif :

	Entrées	Sorties
Résidences sociales	12802	12451
Résidences pour jeunes	6245	5636
Pensions de Familles	256	63
Foyers de travailleurs migrants	3906	4320
total	23209	22470

LES CHIFFRES CLEFS 2018 POUR LES PERSONNES ENTRANTES

40%

Des entrants en résidences sociales proviennent de la rue ou de centres d'hébergement (34 % pour les foyers de travailleurs migrants, 31 % pour les pensions de famille et 13 % pour les résidences pour jeunes)

1/3

Des entrants en résidences sociales a moins de 30 ans (près d'un quart dans les foyers de travailleurs migrants)

74%

Des personnes entrants en pensions de famille bénéficient des minima sociaux, contre un tiers en résidences sociales et en foyers de travailleurs migrants

59%

Dont 25% de salariés précaires, 18% d'étudiants apprentis ou stagiaires et 16% en CDI

LES CHIFFRES CLEFS 2018 POUR LES PERSONNES SORTANTES

60%

Des personnes quittent leur logement accompagné pour une solution de logement pérenne, social ou privé

15%

Des personnes quittent pour un autre logement accompagné

7%

Seulement des personnes quittant le logement jeunes se relogent dans un logement social.

40%

Des personnes quittant un logement en pensions de famille se dirigent vers le logement social ou privé.

DES ACTEURS ESSENTIELS AU SERVICE DE LA POLITIQUE DU LOGEMENT D'ABORD



FOCUS SUR LES PERSONNES VENANT DE LA RUE ET DE L'HÉBERGEMENT

Seul un tiers des personnes emménageant dans nos résidences bénéficiait précédemment d'une solution de logement stable. 50 % des entrants ne bénéficiait que d'une situation d'habitat fragile (hébergement familial ou par des tiers, hôtel ou centre d'hébergement) et 15 % des nouveaux résidents – soit près de 2 750 personnes – étaient précédemment à la rue.

Dans le détail de chaque famille de dispositif :

- **Ce sont les foyers de travailleurs migrants et les résidences sociales généralistes qui comptent la plus forte proportion de personnes venant de la rue** dans leurs entrants en 2018 (respectivement 21 % et 18 % des entrants). Si on y ajoute les personnes venant de structures d'hébergement, c'est respectivement 34 % et 38 % des entrants en foyers de travailleurs migrants et résidences sociales généralistes qui trouvent une solution de logement, partant d'une situation antérieure très précaire !

- **Les pensions de famille**, avec 22 % de personnes provenant de structures d'hébergement – et 10 % de structures de soins – confirment leur rôle spécifique dans le parcours logement des ménages très fragiles.
- A l'inverse, les situations de grande précarité vis-à-vis du logement sont moins présentes (16 %) chez les personnes emménageant dans une **résidence pour jeunes**, une part très importante des entrants (30 %) venant, assez logiquement, d'un hébergement familial.
- On notera enfin que 10 % des personnes entrantes étaient déjà logées dans un **dispositif de logement accompagné**. Ce chiffre illustre la souplesse de l'offre de logement accompagné qui permet aux personnes de changer de logement pour une localisation ou un dispositif plus adapté à l'évolution de sa situation. Il est également impacté par le relogement des personnes dans le cadre du plan de traitement des FTM.

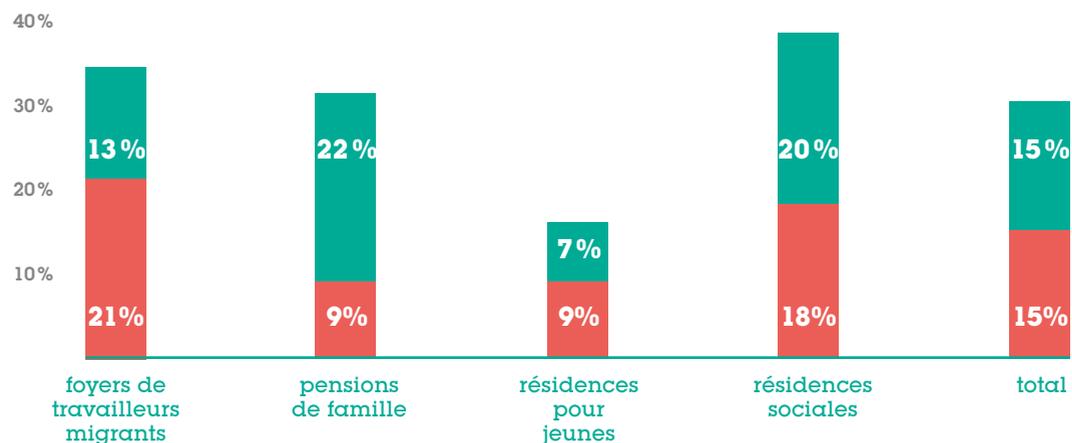
SITUATION ANTÉRIEURE DES RÉSIDANTS ENTRANTS

	Résidences sociales	Résidences pour jeunes	Pensions de Familles	Foyers de travailleurs migrants	Tout dispositif
À LA RUE	18 %	9 %	9 %	21 %	15 %
HÉBERGÉ PAR DES TIERS	20 %	25 %	14 %	16 %	21 %
HÉBERGÉ EN FAMILLE	7 %	30 %	8 %	4 %	15 %
A L'HÔTEL	2 %	2 %	0 %	1 %	2 %
STRUCTURE D'HÉBERGEMENT	20 %	7 %	22 %	13 %	15 %
RÉSIDENCE ÉTUDIANTE	0 %	6 %	0 %	0 %	2 %
LOGEMENT ACCOMPAGNÉ	10 %	11 %	10 %	6 %	10 %
LOGEMENT DU PARC PRIVÉ	16 %	7 %	15 %	29 %	15 %
LOGEMENT DU PARC SOCIAL	2 %	1 %	6 %	5 %	2 %
AUTRE	6 %	2 %	16 %	4 %	3 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %



Personnes issues de la rue ou de structure d'hébergement ayant emménagé en 2018

■ structure d'hébergement
■ à la rue



Le rôle du logement accompagné comme solution de logement immédiate pour les personnes en situation fragile apparaît clairement. Ces données témoignent du **rôle essentiel du logement accompagné dans la politique du Logement d'Abord**. Si cela est connu pour les pensions de famille, le rôle des résidences sociales apparaît clairement dans ces données, mais est sous-

connu dans le cadre de cette politique. Ainsi, le nombre de personnes issues de la rue est deux fois plus élevé dans les résidences sociales et les foyers de travailleurs migrants par rapport aux pensions de famille. Dans la perspective du plan Logement d'Abord, il est donc essentiel et pertinent de développer la production des résidences sociales et de conforter leur modèle économique.





DESTINATION DES PERSONNES QUITTANT NOS RÉSIDENCES

Cette donnée importante est bien mieux prise en compte dans les systèmes d'information de nos adhérents en 2018 (93 % de taux de réponse) que dans celle de 2013 (61 %). La solidité des résultats est donc bien meilleure.

60 % des personnes quittent les résidences pour une solution de logement dans le parc social ou privé ordinaire. 15 % des personnes restent dans un dispositif de logement accompagné.

Environ 20 % des personnes quittent toutefois le logement accompagné pour une solution d'habitat précaire et 2% des anciens résidents sont sans solution de logement à la sortie des résidences.

Dans le détail des dispositifs :

- **Pour les résidences sociales généralistes**, on note une nette prévalence de l'**accès aux logements du parc social** (42 % des sorties), l'accès au parc privé étant également notable au vu du public accueilli (20 %).
- **La répartition des solutions de logement à la sortie des foyers de travailleurs migrant est proche de la moyenne** (58 % de sortie vers le parc privé ou social). On pourra toutefois noter que le logement

accompagné reste une part importante des solutions de destination (22 %), traduisant **les relogements en résidences sociales dans le cadre du PTFTM**.

- Plus de la moitié des personnes (52 %) **quittent une résidence pour jeunes pour un logement du parc privé**, soulignant le rôle de ces dispositifs en tant que tremplin vers le logement. Peu d'entre eux ont accès au parc locatif social (7 %) et une part non négligeable (18 %) retourne à un **hébergement familial**.
- **Pour les pensions de famille**, le constat est plus contrasté avec des taux de **retour à la rue** (8 %) ou à **l'hôtel** (3 %) encore importants et une part relativement faible de sortie vers une solution de logement ordinaire (40 %). En outre, une part importante de fins de séjour causés par l'**entrée en EHPAD** (10 % des sorties) ou le **décès de la personne** (12 %) sont une spécificité de ce dispositif.

Ces chiffres soulignent la fonction d'insertion vers le logement portée par notre secteur, mais aussi la nécessité de poursuivre et de renforcer l'accompagnement réalisé dans nos résidences.

	Résidences sociales	Résidences pour jeunes	Pensions de Familles	Foyers de travailleurs migrants	Tout dispositif
À LA RUE	2 %	2 %	8 %	3 %	2 %
HÉBERGÉ PAR DES TIERS	12 %	10 %	3 %	11 %	11 %
HÉBERGÉ EN FAMILLE	1 %	18 %	0 %	1 %	6 %
A L'HÔTEL	0 %	0 %	3 %	0 %	0 %
STRUCTURE D'HÉBERGEMENT	1 %	1 %	5 %	1 %	1 %
ÉTABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX	2 %	0 %	5 %	2 %	2 %
LOGEMENT ACCOMPAGNÉ	17 %	9 %	13 %	22 %	15 %
LOGEMENT DU PARC PRIVÉ	20 %	52 %	15 %	26 %	31 %
LOGEMENT DU PARC SOCIAL	42 %	7 %	25 %	32 %	29 %
AUTRE	3 %	1 %	25 %	3 %	2 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

DES LOGEMENTS VARIÉS ET ADAPTÉS



DES TAUX DE ROTATION¹ VARIÉS, MAIS GLOBALEMENT EN HAUSSE

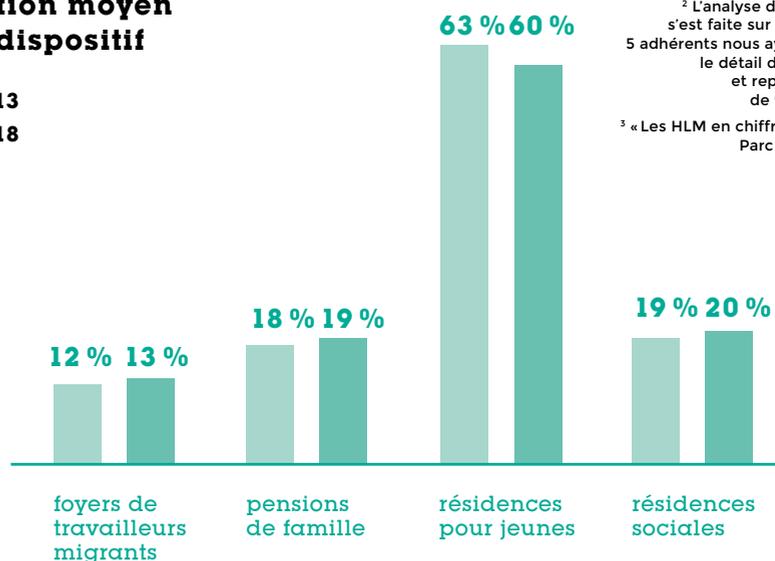
Le taux de rotation moyen² est de 22 %, soit une progression de 3 points par rapport aux données de 2013. Selon les types d'établissements, les taux de rotation sont très variables. Celui en **résidence pour jeunes** est le plus élevé mais a baissé par rapport à 2013 (60 %), tandis que celui en **foyer de travailleurs migrants** reste le plus bas (13 %), bien qu'en légère augmentation. Il est à noter que le taux moyen de rotation en **résidence sociale** (20 %) est au moins deux fois plus élevé que celui relatif au parc locatif

social (9,2 %)³. Si les tailles des parcs du logement social et du logement accompagné ne sont pas comparables, le taux de rotation plus élevé dans le logement accompagné lui permet de représenter une part significative des attributions de logement sur de nombreux territoires.

Le taux de rotation en **pension de famille**, qui peut sembler élevé pour un dispositif de logement à long terme, s'explique par la croissance rapide du parc qui gonfle le nombre d'entrée.

Taux de rotation moyen par dispositif

■ 2013
■ 2018



¹ Taux de rotation : rapport entre le nombre d'emménagements dans l'année et le nombre de logements au 31/12 de l'année en cours.

² L'analyse du taux de rotation s'est faite sur la base réduite de 5 adhérents nous ayant communiqué le détail de leur patrimoine, et représentant un parc de 94 472 logements.

³ « Les HLM en chiffres », rapport 2019. Parc HLM : 4,6 millions de logements.

DES EMMÉNAGEMENTS PRINCIPALEMENT EN RÉSIDENCES SOCIALES

Les emménagements en 2018 ont principalement eu lieu en **résidence sociale** (54 %).

Au regard de la part de logements en résidence pour jeunes parmi l'offre étudiée (9 %), le taux d'emménagement moyen est le plus élevé (26 %). 19 % des emménagements ont été effectués en foyer de travailleurs migrants alors que ces établissements représentent 32 % des unités locatives de l'étude.

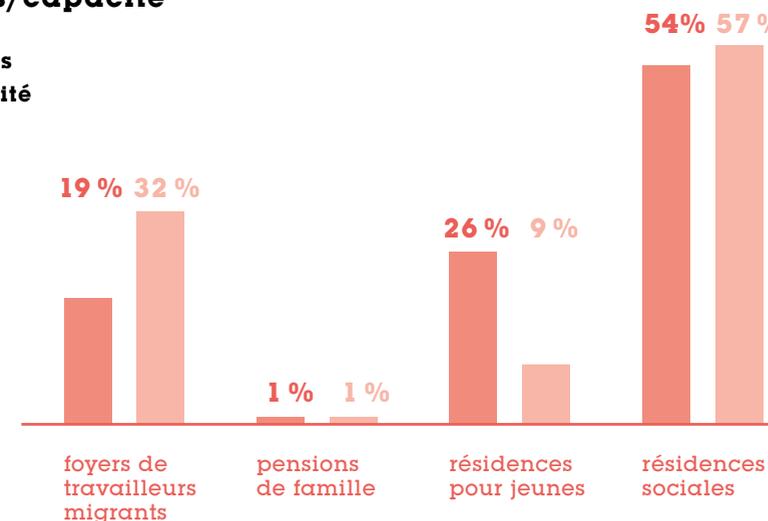
Comme nous le verrons dans les données concernant la provenance des entrants et la destination des

sortants, **ces chiffres incluent les changements de logements au sein d'un même adhérent** : chaque changement de logement impliquant un nouveau contrat de résidence, il est considéré comme une nouvelle entrée.

Les emménagements en résidence sociale incluent donc une part de personnes changeant de logement dans le cadre du plan de traitement des foyers de travailleurs migrants.

Poids relatif entrées/capacité

■ entrées
■ capacité



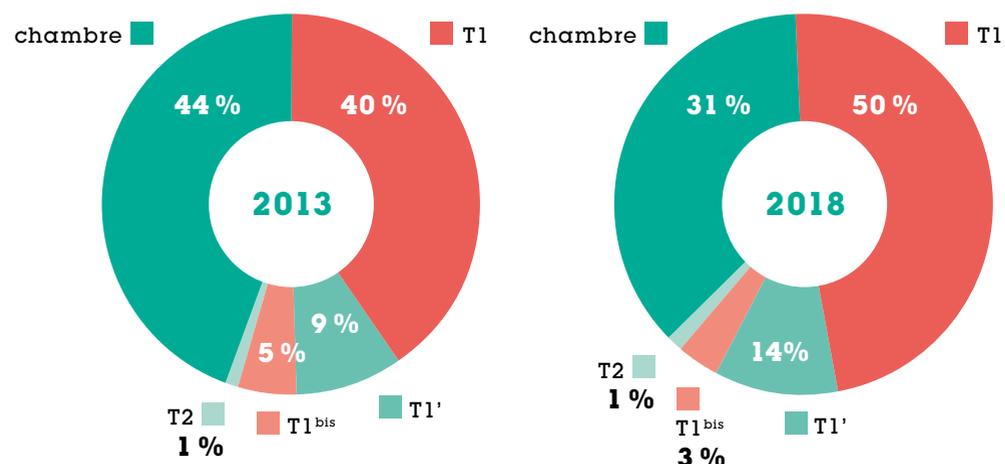


UNE AMÉLIORATION DE LA TAILLE DES LOGEMENTS AU PROFIT DU T1

Les typologies de logements occupés par des nouveaux résidents correspondent à la structuration de l'offre, axée sur l'accueil de personnes seules qui représentent 91 % des ménages entrants en 2018. Logiquement, les logements sont essentiellement de petite taille (chambre et T1). Toutefois, on constate un recul très

net des chambres (passant de 44 % en 2013 à 31 % en 2018) au profit des T1 qui représentent en 2018 la moitié des emménagements (en augmentation de près de 15 points par rapport à 2013). Les T1' sont également en augmentation (de 9 % à 14 %).

Typologie des logements ayant fait l'objet d'un emménagement en 2013 et 2018



CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES AYANT EMMÉNAGÉ EN 2018



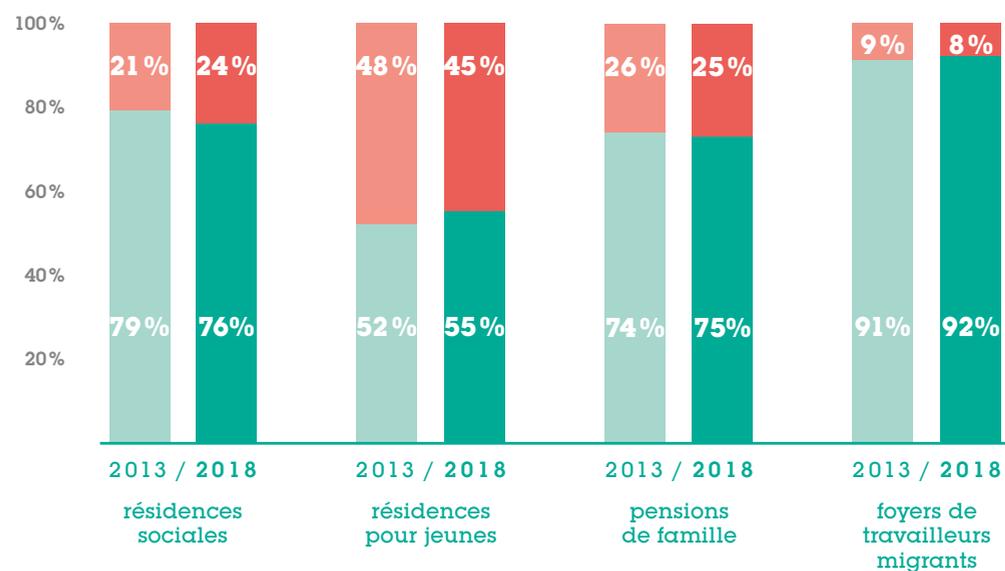
UNE TRÈS GRANDE MAJORITÉ D'HOMMES, AVEC TOUTEFOIS UNE PROGRESSION DE LA PART DES FEMMES DANS CERTAINS DISPOSITIFS

La grande majorité des personnes ayant emménagé dans un logement-foyer **sont des hommes** en 2018 (73 %), comme en 2013 (76 %). Les évolutions de la répartition homme/femme restent assez faibles et différentes selon les dispositifs : la part des femmes emménageant en résidences

sociales généralistes progresse alors qu'elle diminue un peu dans les résidences pour jeunes. La répartition évolue très peu pour les pensions de famille et les foyers de travailleurs migrants, avec une écrasante majorité d'hommes dans ce dernier dispositif.

Répartition homme-femme des entrants 2013 et 2018

■ femmes
■ hommes



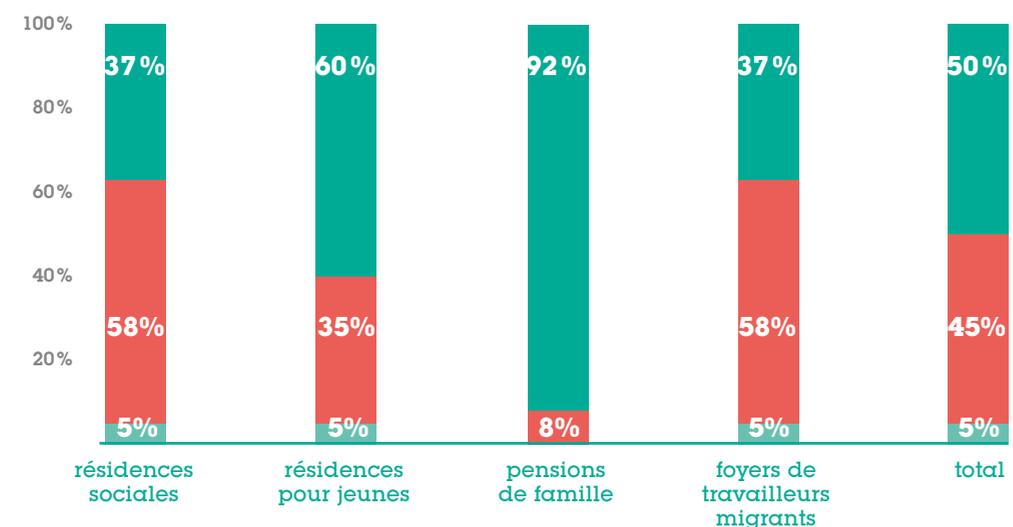
UNE DIVERSITÉ DE NATIONALITÉS

Les personnes ayant emménagé dans nos résidences se répartissent à **égalité entre ressortissants français et étrangers**. Les ressortissants de l'Union européenne représentent une part très minoritaire (5 %) des entrants. Cette répartition varie selon les dispositifs avec une part plus importante de ressortissants étrangers

emménageant en résidence sociale généraliste et en FTM, alors qu'il y a une nette majorité de ressortissants **français à l'entrée des résidences pour jeunes (60 %) et des pensions de famille (92 %)**.

Nationalité des entrants

■ France
■ hors union européenne
■ union européenne





LE RÔLE PRÉPONDÉRANT DU LOGEMENT ACCOMPAGNÉ DANS L'ACCÈS À L'AUTONOMIE DES JEUNES

L'âge médian des résidents ayant emménagé dans un logement-foyer en 2018, tout dispositif confondu, est de **30 ans**. Il était de 35 ans en 2013. Dans le détail, les âges médians des entrants par dispositif sont les suivants : **39 ans** dans les foyers de travailleurs migrants, **36 ans** dans les résidences sociales, **23 ans** dans les résidences pour jeunes et **50 ans** dans les pensions de famille.

La part des **jeunes de moins de 30 ans** progresse notablement par rapport à 2013 : 39 % en 2013 pour 47 % en 2018, ce qui démontre le rôle prépondérant joué par les logements-foyers dans l'accès à l'autonomie des jeunes.

Les 30-64 ans représentent 46 % des entrants en 2018 (contre 49 %), tandis que les résidents de **plus de 65 ans** s'élèvent à 7 % contre 10 % en 2013. Il est probable que certains d'entre eux soient des résidents ayant changé d'établissement en raison par exemple d'une mutation de logement ou d'une transformation de foyer en résidence sociale.

À l'échelle de chaque dispositif, les répartitions par tranche d'âge sont différentes :

- **Dans les résidences pour jeunes**, c'est la tranche **18/24 ans** qui prime (65 %) mais on pourra noter que 28 % des entrants ont entre 25 et

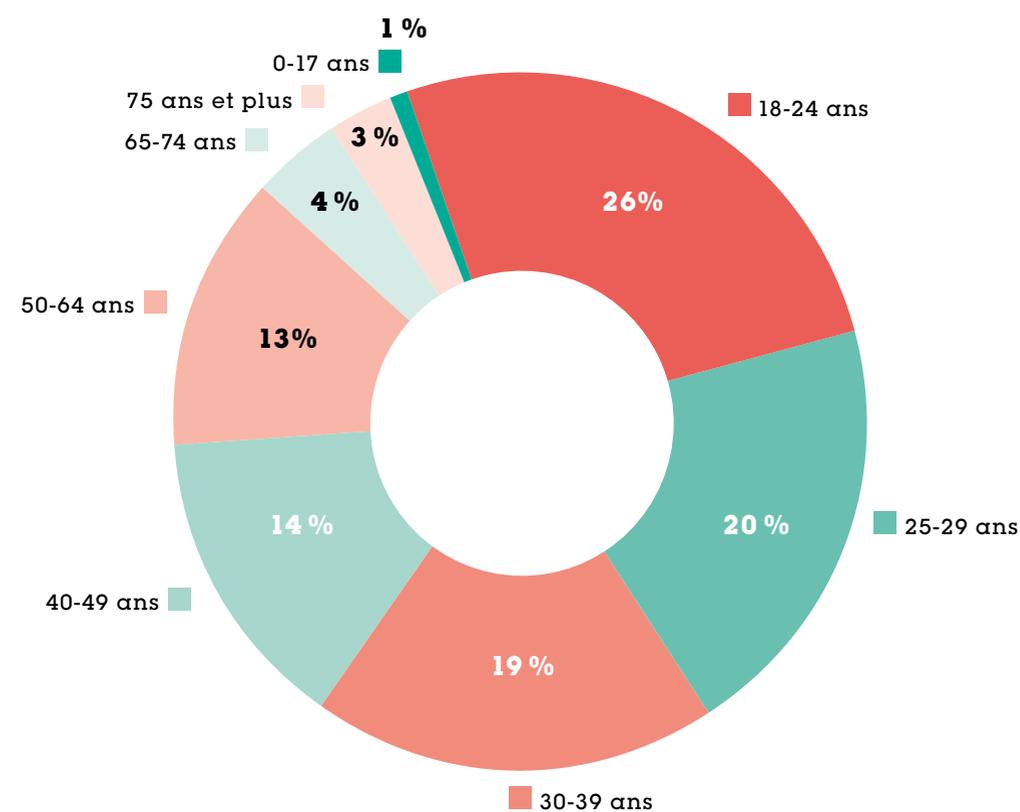
30 ans et 4 % ont plus de 30 ans. Par ailleurs, **2 % ont moins de 18 ans**, certains gestionnaires accueillant des jeunes dans l'année de leurs 18 ans ou en apprentissage.

- **C'est la tranche des 50/64 ans** qui est majoritaire **en pension de famille** (47 %). Si l'on y ajoute, les 4 % qui ont plus de 65 ans, **les plus de 50 ans représentent plus de la moitié (51 %) des personnes** ayant emménagé dans une pension de famille. Les 30-50 ans représentent 42 %. Aux extrêmes, les moins de 30 ans constituent quand même 7 % des entrants et les plus de 65 ans 4 %.

- **Dans les résidences sociales**, 32 % des entrants ont moins de 30 ans, 41 % ont entre 30 et 50 ans, 17 % entre 50 et 64 ans et 10 % plus de 65 ans.

- **Dans les foyers de travailleurs migrants**, l'âge moyen est plus élevé que dans les résidences sociales, même si on constate qu'à peu près **un quart des entrants a moins de 30 ans** : 22 % ont moins de 30 ans, 49 % ont entre 30 et 50 ans, 25 % entre 50 et 64 ans et 9 % ont plus de 65 ans.

Répartition des entrants
par classe d'âge





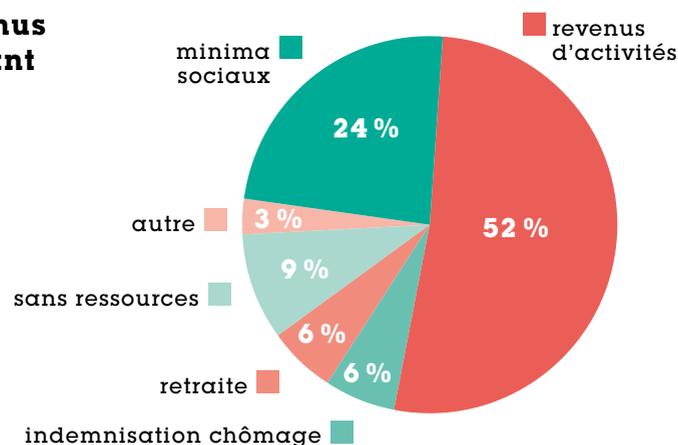
UN RÔLE MAJEUR DES RÉSIDENCES SOCIALES DANS L'ACCÈS AU LOGEMENT DES PERSONNES EN SITUATION ÉCONOMIQUE PRÉCAIRE

Globalement, les personnes ayant emménagé en 2018 disposent **en majorité de revenus d'activité** (52 %). Un quart des personnes ne bénéficie que des minima sociaux. 10 % des personnes entrées dans les dispositifs ne bénéficient d'aucune ressource, alors que les personnes à la retraite et au chômage représentent un pourcentage équivalent (6 %).

Ces données sont, assez logiquement, **très variables d'une famille de dispositif à l'autre**, en particulier en ce qui concerne la part des bénéficiaires de revenus d'activité. Ainsi ce pourcentage atteint 84 % dans les résidences jeunes, 49 % dans les foyers de travailleurs migrants, 39 % dans les résidences sociales. On no-

tera que seules 4 % des personnes ayant emménagé dans une pension de famille bénéficient d'un revenu lié à une activité. La part des personnes bénéficiant de minima sociaux équivaut à près d'un tiers des personnes accueillies en résidences sociales et en foyer de travailleurs migrants (31 % dans le premier cas et 29 % dans le second). En pension de famille 74 % des entrants en 2018 bénéficient uniquement des minima sociaux. D'une manière générale, ces données illustrent **le rôle de nos résidences qui consiste à accueillir les personnes dont l'un des freins à l'accès au logement est la situation économique**, qu'ils soient travailleurs pauvres, bénéficiaires de minima sociaux ou sans aucune ressource.

Situation de revenus des résidents ayant emménagé tout dispositif

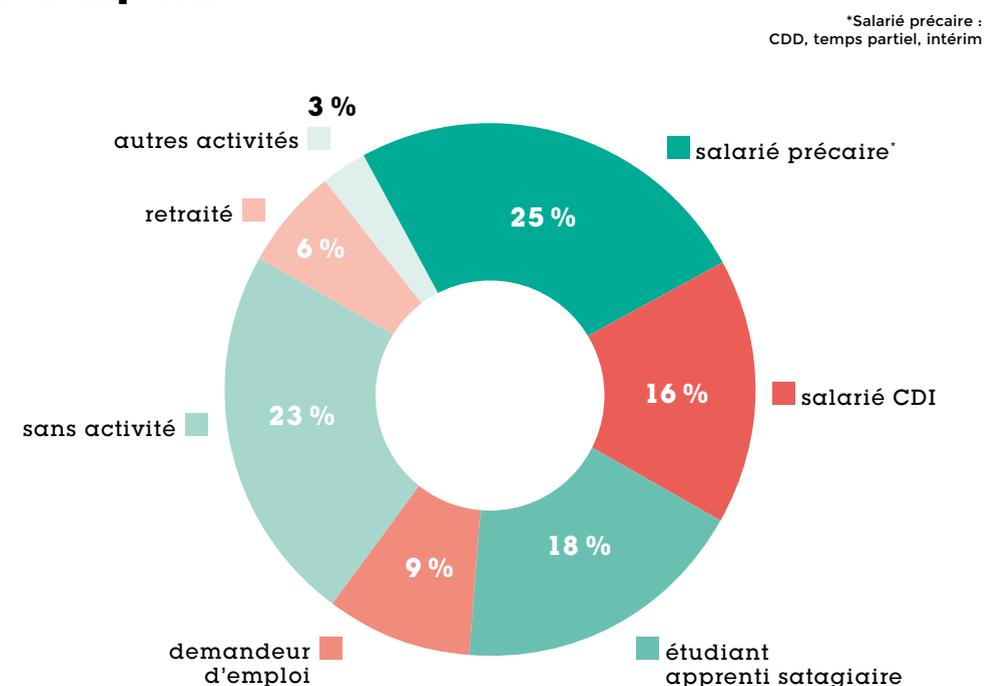


UNE PART IMPORTANTE DE PERSONNES EN SITUATION D'ACTIVITÉ

Cette répartition confirme les chiffres précédents portant sur la nature des revenus des entrants. Une part importante (41 %) des personnes est en situation d'activité, dont seulement 16 % en CDI, à laquelle se rajoute une partie des « étudiants, apprentis, sta-

giaires » qui perçoivent un revenu. Près du tiers des personnes sont demandeurs d'emploi ou sans activité. Ces données confirment le rôle essentiel du logement accompagné pour favoriser l'accès et le maintien en emploi.

Répartition des résidents ayant emménagé tout dispositif



**L'UnafO, union professionnelle
du logement accompagné,
regroupe 140 adhérents
gestionnaires de plus
de 1500 logements-foyers
de type résidence sociale
(résidences sociales, pensions
de famille, résidences accueil)
et foyers (jeunes travailleurs
et travailleurs migrants)
soit environ 140 000 logements.**

www.unafO.org

UNAFO
29-31 rue Michel Ange
75016 Paris
tél. : 01 40 71 71 10
e-mail : contact@unafO.org

© UnafO, mars 2020

